SYNDICAT MIXTE DE COLLECTE ET VALORISATION DES DÉCHETS

Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA)

2025-2030

Synthèse de la Consultation Publique

Mise en application au 1er juillet 2025

1. Déroulement

1.1. Objectifs

Le principal objectif de la consultation publique est de recueillir les observations des citoyens, des organismes et de tout acteur du territoire sur les différents axes du projet de programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés afin d'enrichir ce dernier.

Le syndicat Azur, en charge de la collecte et du traitement des déchets sur 4 communes, Argenteuil, Bezons, Cormeilles-en-Parisis et la Frette-sur-Seine, a élaboré un plan d'actions selon 7 axes :

- Promouvoir le réemploi, la réutilisation et la réparation,
- Favoriser la consommation responsable et le zéro déchet,
- Eviter la production de déchets verts et encourager la gestion des biodéchets
- Lutter contre le gaspillage alimentaire,
- Développer la gestion des déchets spécifiques,
- Renforcer les gestes de tri,
- Être exemplaire en matière de prévention des déchets.

1.2. Contenu et diffusion de la consultation

Il était demandé aux habitant de noter chacun des 7 axes du PLPDMA et de faire ses commentaires éventuels. Ils pouvaient également donner leur avis général sur le projet.

Le questionnaire relatif à la consultation a été diffusé avec le projet de PLPDMA du 12 mai 2025 au 3 juin 2025, soit pendant 22 jours.

La consultation a été diffusée sur notre site internet et relayée sur les réseaux sociaux du syndicat Azur. Elle a également été intégrée à la newsletter diffusée le 16 mai 2025. Il était également possible de répondre au questionnaire sur place au syndicat Azur et par mail.

Les informations relatives à la consultation publique ont été envoyées aux services communication des villes d'Argenteuil, Bezons, Cormeilles-en-Parisis et la Frette-sur-Seine pour que les villes puissent les relayer sur leurs propres supports de communication.

2. Résultats de la consultation

2.1. Profil des répondants

Nous avons obtenu 21 réponses à la consultation publique durant la période de diffusion.

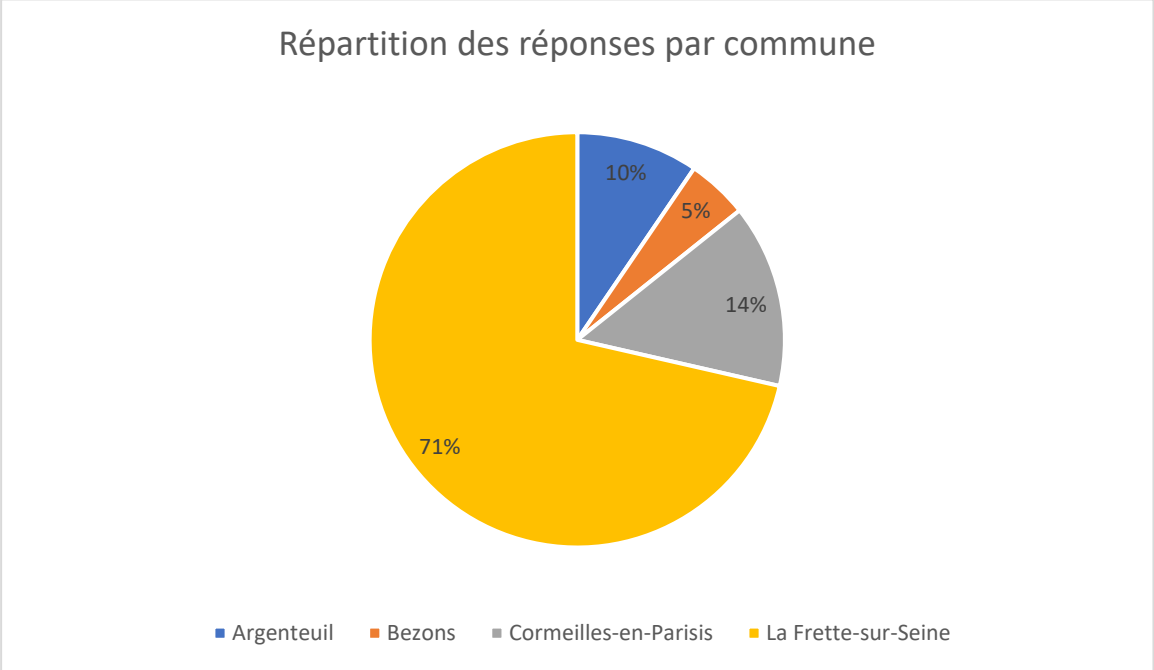

La ville de la Frette-sur-Seine a davantage relayé sur les informations sur la consultation publique ce qui se voit sur la répartition des répondants.

2.2. Axe 1 : Promouvoir le réemploi, la réutilisation et la réparation

Cet axe a été noté 3,95/5 par les répondants.

Les commentaires reçus sur cet axe sont les suivants :

Commentaire répondant	**Commentaire syndicat Azur**
Non	*Pas d'impact direct sur le PLPDMA*
Le libellé des propositions est trop flou, les formulations ne renvoient à aucune mesure concrète et donnent l'impression d'un grand fourre-tout qui n'engage pas à grand chose. A quoi vont correspondre en pratique "promouvoir", "valoriser", "sensibiliser " ?	Le plan d'action était intégré dans le PLPDMA avec les sous-actions détaillées. Il semble que le répondant n'ai lu que la synthèse avec les grandes lignes. *Pas d'impact direct sur le PLPDMA*
Il faudrait déjà : - sanctionner les industriels qui font de l'obsolescence programmée, et qui font tout pour bloquer les possibilités de réparations	Les actions proposées ne sont pas applicables par le syndicat Azur dans le cadre de sa compétence collecte et traitement des déchets. *Pas d'impact direct sur le PLPDMA*

(boitier thermocollé, composants noyés dans de la résine (ou autre produit), pièces détachées hors de prix,...). - imposer des normes communes à tous les industriels. Par exemple, pour des matériels électriques portatifs, il est aberrant d'avoir autant de type de batteries/chargeurs que de constructeurs, cela multiplie le parc de batteries et rend problématique leur recyclage.	
Il faut réduire les dépenses !	*Pas d'impact direct sur le PLPDMA*

2.3. Axe 2 : Favoriser la consommation responsable et le zéro déchet

Cet axe a été noté 3,76/5 par les répondants.

Commentaire répondant	**Commentaire syndicat Azur**
C'est bien de faire des efforts pour réduire ses déchets, cependant le zéro déchet est illusoire, nous aurons toujours besoin d'un ramassage des ordures. Surtout pour les foyers qui travaillent et n'ont pas le temps de gérer cela en plus du reste.	*Pas d'impact direct sur le PLPDMA*
Le consommateur n'est pas le seul acteur, il faut obliger les industriels à réduire leurs impacts déchets; on a souvent des emballages en trop, des emballages plein de vide pour laisser penser qu'il y en a plus. Il y a aussi utilisation de trop de plastique	Le syndicat Azur n'a pas d'impact sur les industriels dans le cadre de sa compétence collecte et traitement déchets. Des actions sont proposées pour inciter les habitants à faire attention aux emballages présents sur les produits qu'ils consomment. *Pas d'impact direct sur le PLPDMA*
Il faut sans doute demander aux industriels de faire le nécessaire pour réduire les déchets comme les emballages !	Les actions proposées ne sont pas applicables par le syndicat Azur dans le cadre de sa compétence collecte et traitement déchets. *Pas d'impact direct sur le PLPDMA*

2.4. Axe 3 : Biodéchets

Cet axe a été noté 4/5 par les répondants.

Commentaire répondant	**Commentaire syndicat Azur**
C'est très bien , néanmoins sur des grands terrains, nous avons toujours besoin d'un ramassage des déchets verts, notemment pour de grand travaux comme l'élagage des arbres et taillage des haies. D'ailleurs je tiens à dire que je ne suis pas satisfaite du remplacement des sacs par une poubelle qui ne peut pas contenir de	Les actions envisagées sont complémentaires et ne viennent pas se substituer à la collecte des végétaux. *Pas d'impact direct sur le PLPDMA*

grandes quantités quand on taille sa haie. Les sacs permettaient une plus grande flexibilité.	
organiser plus de distributions de compost	Modification de l'action 3.3.2. avec l'intégration et le renforcement des actions de distribution de compost *Précision de l'action 3.3.2.*
Distribuer gratuitement des composteurs, comme c'est fait dans d'autres communes. Subventionner l'achat de broyeurs de jardin, outre les avantages pour le sol (BRF/paillage, compostage de surface, etc.) cela réduit le volume dans les poubelles (si le particulier ne veut pas nourrir son sol) ... et peut faire des économies en terme de ramassage.	Le syndicat Azur propose des composteurs à tarif préférentiel et a initié un service de prêt gratuit de broyeur aux habitants du territoire. Ces propositions rentrent dans le cadre des action 3.1.1. Développer la vente de composteurs individuels et 3.4.1. Développer et renforcer la mise à disposition de broyeurs à végétaux auprès des habitants *Pas d'impact direct sur le PLPDMA*

2.5. Axe 4 : Lutter contre le gaspillage alimentaire

Cet axe a été noté 4,19/5 par les répondants.

Commentaire répondant	**Commentaire syndicat Azur**
C'est une action essentielle et qui profitera à tous.	*Pas d'impact direct sur le PLPDMA*

2.6. Axe 5 : Développer la gestion des déchets spécifiques

3. Cet axe a été noté 3,81/5 par les répondants.

Commentaire répondant	**Commentaire syndicat Azur**
Oui, à partir du moment où on ne fait pas reposer la charge sur les citoyens (nous). D'ailleurs je tiens à dire qu'il est essentiel de conserver un ramassage des encombrants car tout le monde n'a pas les moyens d'avoir une voiture, et une voiture assez grande pour emmener des gros volumes à une déchèterie. Améliorer le tri c'est très bien, mais pas au détriment des citoyens.	Les actions envisagées sont complémentaires et ne viennent pas se substituer la collecte des encombrants *Pas d'impact direct sur le PLPDMA*
organiser la collecte de verre à domicile et non plus en conteneurs	L'étude de la gestion du mode de collecte du verre rentre dans le cadre de l'action 6.2.3. : Etudier des solutions pour améliorer le captage du verre *Pas d'impact direct sur le PLPDMA*
Pour certains déchets, dans certaines villes, il y a un service permettant, sur rendez-vous, de collecter des déchets spécifiques (par exemple, des gravas, des matériels électroniques, des	Les collectes sur RDV sont généralement organisées par un acteur de la filière concernée, par directement par les syndicats de traitement.

produits toxiques, etc...) ... pourquoi ne pas mettre en place cela ? Pensez à ceux qui n'ont pas de véhicules pour aller à la déchèterie, à ceux qui sont âgés, et plus généralement à ceux qui ne savant pas où mettre tel ou tel déchet ... là, un service simple où l'on indiquerait ce que l'on a comme déchet (peinture,solvant, gravas, petite électronique, etc) et une date/heure souhaitée de collecte.	La mise en avant de ces services entre dans le cadre de l'action 5.2. : Développer la gestion des filières REP. *Pas d'impact direct sur le PLPDMA*

3.1. Axe 6 : Renforcer les gestes de tri

Cet axe a été noté 3,76/5 par les répondants.

Commentaire répondant	**Commentaire syndicat Azur**
Inverser le nombre de passages entre déchets ménagers (de 2 à 1 par semaine voire 1 toutes les 2 semaines) et tri sélectif (de 1 à 2 par semaine) pour inciter au tri sélectif.	Des études sont menées régulièrement et à ce jour, la collecte de déchets ménagers plusieurs fois par semaine est nécessaire pour la majorité des habitants du territoire. Cela pourrait être amené à changer en fonction des quantités collectées pour chaque flux. *Pas d'impact direct sur le PLPDMA*
Oui, à partir du moment où on ne fait pas reposer la charge sur les citoyens (nous). D'ailleurs je tiens à dire qu'il est essentiel de conserver un ramassage des encombrants car tout le monde n'a pas les moyens d'avoir une voiture, et une voiture assez grande pour emmener des gros volumes à une déchèterie. Améliorer le tri c'est très bien, mais pas au détriment des citoyens.	Les actions envisagées sont complémentaires et ne viennent pas se substituer la collecte des encombrants *Pas d'impact direct sur le PLPDMA*
organiser la collecte de verre directement chez les particuliers et non plus en collecteurs extérieurs	L'étude de la gestion du mode de collecte du verre rentre dans le cadre de l'action 6.2.3. : Etudier des solutions pour améliorer le captage du verre *Pas d'impact direct sur le PLPDMA*
Il faut mettre en place une collecte de verre comme le reste, là on est obligé de partir à la recherche d'un lieu de collecte, de se trimbaler le poids de verre (c'est pas léger) et souvent le dit point est encombré, ça déborde et on a même souvent des débris de verre un peu partout.	L'étude de la gestion du mode de collecte du verre rentre dans le cadre de l'action 6.2.3. : Etudier des solutions pour améliorer le captage du verre *Pas d'impact direct sur le PLPDMA*
Cela est inutile car dans ma résidence les éboueurs ramasse les ordures de la poubelle jaune avec les ordures ménagère. Je ne vois donc plus l'intérêt de trier .	Cas particulier devant faire l'objet d'une analyse en dehors du PLPDMA – les habitants peuvent solliciter le syndicat Azur pour cette problématique.

	Pas d'impact direct sur le PLPDMA

3.2. Axe 7 : Être exemplaire en matière de prévention des déchets

Cet axe a été noté 3,95/5 par les répondants.

Commentaire répondant	**Commentaire syndicat Azur**
Oui, à partir du moment où on ne fait pas reposer la charge sur les citoyens (nous). Améliorer le tri c'est très bien, mais pas au détriment des citoyens.	Les actions envisagées sont prévues pour une meilleure gestion des déchets et ressources au sein du syndicat, sans augmenter les charges reposant sur les citoyens. *Pas d'impact direct sur le PLPDMA*

3.3. Commentaires supplémentaires

Commentaire répondant	**Commentaire syndicat Azur**
Questionnaire subjectif : les actions proposées sont toutes positives et /ou presentees comme positives , sauf à être complètement aigri et/ou compltotiste je ne vois pas comment on pourrait être contre vos propositions	*Pas d'impact direct sur le PLPDMA*
Projet d'une ambition limitée pour une période de 6 ans. J'espère que cette politique de réduction globale des déchets aboutira à une baisse des taxes d'enlèvement des déchets (puisque la majorité des efforts seront faits par les usagers manifestement).	*Pas d'impact direct sur le PLPDMA*
Et les déchets amiantes, produits chimiques ?	Les déchets amiantes et produits chimiques rentrent dans le cadre de l'axe 5 : Développer la gestion des déchets spécifiques *Pas d'impact direct sur le PLPDMA*
Je suis pour toutes ces actions, avec une reserve : il faut garder des services de ramassage : il est essentiel de conserver un ramassage des encombrants car tout le monde n'a pas les moyens d'avoir une voiture, et une voiture assez grande pour emmener des gros volumes à une déchèterie. De plus pour les déchets verts, je préférai les sacs, plus pratiques et plus flexibles en fonction des travaux et de la saison (et pourtant j'ai 2 composteurs, mais cela ne suffit pas). Ensuite une suggestion : Pour le ramassage des poubelles : il serait souhaitable que la poubelle	Les actions envisagées sont complémentaires et ne viennent pas se substituer aux collectes mises en place sur le territoire. *Pas d'impact direct sur le PLPDMA*

des déchets recyclables soit ramassée 2 fois par semaine car nous avons beaucoup de tri à faire maintenant, une fois ne suffit pas (et on pourrait réduire a l'inverse les déchets ménagers à une fois par semaine, sauf en été).	
N'y aurait-il pas un intérêt à fusionner le syndicat AZUR avec le syndicat Tri-Action et/ou d'uniformiser les services de ces syndicats ?	Question politique en dehors du PLPDMA *Pas d'impact direct sur le PLPDMA*
Il serait souhaitable de supprimer une tournée de ramassage des déchets ménagers par semaine pour réduire les coûts. Un ramassage par semaine serait largement suffisant !	Des études sont menées régulièrement et à ce jour, la collecte de déchets ménagers plusieurs fois par semaine est nécessaire pour la majorité des habitants du territoire. Cela pourrait être amené à changer en fonction de l'évolution des habitudes des habitants et des tonnages. *Pas d'impact direct sur le PLPDMA*

Conclusion

Les répondants sont globalement satisfaits du plan d'actions proposé par le PLPDMA avec une note moyenne de 3,95/5 sur l'ensemble des 7 axes du plan d'actions.

Ils ont soulevé des points déjà inclus dans le plan d'action ou nécessitant des précisions à la marge. Les commentaires les plus récurrents concernent les modalités de collecte du verre et la fréquence de collecte des déchets ménagers et des emballages et papiers.

Les répondants s'inquiètent d'une baisse de qualité des services de collecte ou d'une augmentation des coûts de collectes avec un effort plus grand à réaliser de leur côté. Ces craintes ne relèvent pas directement du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés. Le syndicat Azur œuvre au quotidien pour maintenir une qualité de servie à un coût maîtrisé.